

La représentation du criminel en France du XIIe au XVe siècle

Titre(s): La représentation du criminel en France du XIIe au XVe siècle [Texte imprimé] / par Stéphane Martinez ; directeur de recherche, Nicole Gonthier,...

Auteur(s): Martinez, Stéphane

Autre(s) responsabilité(s): Gonthier, Nicole (Directeur de thèse)
Université Jean Moulin Lyon 2994 - Organisme de soutenance

Editeur, producteur: [S.l.] : [s.n.], 1994

Description matérielle: 1 vol. (127 f.) ; 30 cm

Classification décimale Dewey: 303.330 902
364.944

Note sur les bibliographies et les index: Bibliogr. p. 14-17. Notes bibliogr.

Note de thèses et écrits académiques: Mémoire de maîtrise Histoire 1994 Lyon 3

Résumé ou extrait: Dans la société médiévale, deux sociétés dominent : l'Eglise et l'Etat. Ces deux autorités morales et politiques adoptent une attitude face à la criminalité différente mais complémentaire. C'est à dire, organiser l'ordre dans la société et constituer une éthique qui fixe les règles de la vie commune et une morale religieuse qui détermine en même temps pour l'individu, les actes considérés comme bons ou mauvais. L'acte criminel n'est pas seulement une manifestation de la violence. Il porte aussi atteinte aux normes fixées par la société. Le criminel devient un traître envers la société et un traître envers Dieu.

Sujet(s): CRIMINEL
RELIGION

Sujet - Nom commun: Criminalité -- France -- Moyen âge -- Thèses et écrits académiques
Contrôle social -- France -- Moyen âge -- Thèses et écrits académiques